

Réunion publique du Conseil consultatif de quartier «Courcelles-Wagram»

Le 27 mai 2015

Thème :

LES ECOLES DANS NOTRE QUARTIER

A la tribune :

Catherine DUMAS, Conseillère de Paris, ancienne sénatrice et déléguée du Maire pour le Conseil Consultatif de Quartier Courcelles-Wagram

Alix BOUGERET, Conseillère de Paris en charge des Affaires Scolaires

Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Affaires Scolaires

Jean-Louis VINCENT, Conseiller d'arrondissement délégué à la Solidarité, au Lien social et intergénérationnel

Répartition des écoles dans le 17^{ème} :

44 écoles : 20 maternelles, 17 primaires et 7 polyvalentes

➤ 4 écoles dans notre Conseil de Quartier

- Ecole maternelle Renaudes
- Ecole maternelle Bayen
- Ecole primaire Fourcroy
- Ecole primaire Laugier

Les intervenants sur les Affaires Scolaires :

MAIRIE DE PARIS :

- Alexandra CORDEBARD, Adjointe à la Maire de Paris
- DASCO (Direction des Affaires Scolaires)
La DASCO se décline dans chaque arrondissement en CAS (Circonscription des Affaires Scolaires)
- Agnès COMBESSIS, Chef de la Circonscription des Affaires Scolaires 16/17

MAIRIE DU 17^{ème} :

Brigitte KUSTER, Maire du 17^{ème}
Alix BOUGERET, Conseillère de Paris
Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement
SLA (Section Locale d'Architecture)
Caisse des Ecoles

Le Budget :

- Etat spécial : budget de la Mairie d'arrondissement
Dépenses d'entretien
131 000 € consacrés aux écoles soit 29 % en 2014 del'Etat Spécial
- Les budgets d'investissement
 - Enveloppe de la Mairie d'arrondissement (travaux et opérations < 1 million d'€)
Arbitrage du Maire : 1,6 million d'€ en 2014 sur une enveloppe de 3,6 millions
 - Enveloppe de la mairie de Paris :
Grandes opérations arbitrées par la Mairie de Paris (construction, restructuration)
supérieures à 1 million d'€.

Rôle de la Mairie de Paris :

- Fonctionnement écoles
- Gestion du personnel
 - Animateur
 - Ménage
 - Gardiens
- Organisation des temps périscolaires (ARE)
 - Choix des ateliers
 - Recrutement des animateurs et des REV (Responsable Educateur Ville)

Rôle de la Mairie d'arrondissement :

- Inscriptions scolaires et dérogations scolaires
 - Nombre d'enfants inscrits : 10 101
 - Nombre de demandes de dérogations en 2015 : 280
- Entretien des bâtiments
 - Opération de travaux et entretien < 1 million d'€ à l'arbitrage du Maire d'arrondissement
 - Les travaux > 1 million d'€ sous la responsabilité de la Maire de Paris
Ex : réhabilitation école 5 millions d'€
Construction école 20 millions d'€
- Participation à la Vie Scolaire
 - Représentants du Conseil d'arrondissement au sein des conseils des écoles :

Ecole maternelle Renaudes	Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris
Ecole maternelle Bayen	Catherine DUMAS, Conseillère de Paris
Ecole primaire Fourcroy	Jean-Louis VINCENT, Conseiller d'arrondissement
Ecole primaire Laugier	Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement

- Animation
- Fonds d'aide aux écoles (budget de 500 € maximum par école tous les 2 ans)
- Vélos offerts pour les kermesses
- Lancement de la dictée du 17^{ème} (élèves de CM2)
- Accompagnement projets pédagogiques
- Relations avec les associations de parents d'élèves

Cantine scolaire :

- Caisse des écoles
Présidente : Brigitte KUSTER, Maire d'arrondissement
Directrice : Sylvie DAURIAT
Le Comité de Gestion est composé d'Elus de la majorité, d'Elus de l'opposition et de bénévoles. Ce comité se réunit 4 fois par an.
 - 10 000 repas par jour/4 500 le mercredi
 - 260 agents employés
 - 6 centres cuiseurs dirigés par 6 chefs de cuisine
 - Les repas sont préparés dans les centres cuiseurs suivant le principe de la liaison chaude
 - Une nutritionniste participe à l'élaboration des menus
 - Les produits sélectionnés respectent des chartes de qualité précises et 20 % sont d'origine biologique, et au-delà 50 % sont d'origine « locale »
 - Les tarifs des cantines sont votés par le Conseil de Paris

Attention : nouvelle grille tarifaire à la rentrée
(2 nouvelles tranches 9 et 10 portant à 6 et 7 € lerepas)

Tranches	Prix par repas à partir de janvier 2014	Prix par repas à partir de la rentrée scolaire 2015
1	0,13 €	0,13 €
2	0,85 €	0,85 €
3	1,62 €	1,62 €
4	2,28 €	2,28 €
5	3,62 €	3,62 €
6	4,61 €	4,61 €
7	4,89 €	4,89 €
8	5,10 €	5,10 €
9	-	6,00 €
10	-	7,00 €

Carte scolaire et sectorisation :

- Carte scolaire : ouverture/fermeture de classes
Après consultation, le rectorat propose des ouvertures et des fermetures de classes votées par le CDEN (Comité Départemental de l'Education Nationale)
- La sectorisation vise à organiser la répartition des élèves sur un territoire donné
 - A Paris, depuis 2005, le Conseil de Paris est saisi pour approuver les modifications de la sectorisation préparées avec les exécutifs des arrondissements.
 - L'ouverture d'un nouveau collège et d'une nouvelle école polyvalente dans La ZAC Batignolles a donné lieu à une modification de la sectorisation pour la rentrée 2015.

Sécurité autour des écoles :

- Ralentisseurs et panneaux lumineux ont été installés aux abords des écoles pour sensibiliser les automobilistes.
- Sur les axes dangereux, des agents sont positionnés pour faciliter la traversée : avenue Niel par exemple.
- Installation par la Mairie du 17^{ème}, à la demande des associations des parents d'élèves, de visiophones dans les écoles « Jules Ferry ».
- Signalement au Commissariat en lien avec la Mairie et les Directeurs.

Les écoles et le Conseil Consultatif de Quartier (CCQ) :

- Le Conseil de Quartier Courcelles/Wagram a mis son budget à disposition pour financer :
 - L'installation du panneau rue Laugier ;
 - Les marelles au sol dans la cour du groupe scolaire Laugier/Fourcroy/Renaudes.
- Civisme
Le Conseil de Quartier aimerait s'inviter dans les écoles pour sensibiliser les enfants au respect du travail des agents de la Ville de Paris et les faire participer à la vie de quartier...

Catherine DUMAS conclut la réunion par des remerciements à l'attention des habitants, d'Alix BOUGERET, de Cécile FRATTAROLLI et de Jean-Louis VINCENT.